

BOMA Registered Mail – 1895-1923 Courier recommandé de BOMA – 1895-1923

Par Gerald Marriner

Boma is a town situated alongside the Congo River, about 60 miles from the Atlantic Ocean. Boma was the capital of the Independent State of Congo and then Belgian Congo from 1886 until 1923 when the capital was moved to Leopoldville.

Boma est une ville située le long du fleuve Congo, à environ 60 miles de l'océan Atlantique. Boma était la capitale de l'État indépendant du Congo, puis du Congo belge de 1886 à 1923, date à laquelle la capitale a été transférée à Léopoldville.

The postal service in the Congo began in January 1886 and the Boma Post Office was opened at this time.

Le service postal au Congo a commencé en janvier 1886 et le bureau de poste de Boma a été ouvert à cette époque.

Early registered mail from this town is difficult to find. The earliest registered cover I can record is shown in Fig. 1. This cover was posted to Brussels. This was routed via Lisbon and Antwerp. It was carried on the ship 'Afrikaan'. It was posted in Boma on 17th July and arrived in Antwerp on 12th August. It shows a 1 Fr 50 international registered letter rate. The letter rate was 1 Fr (2nd wt. rate of 15 – 30g.) and the registration fee was 50ct. Registration labels were not in use at that time. A framed 'Recommandé' handstamp was used with the registration number added in manuscript. A griffe encadrée 'Recommandé' was used with the registration number added in manuscript.

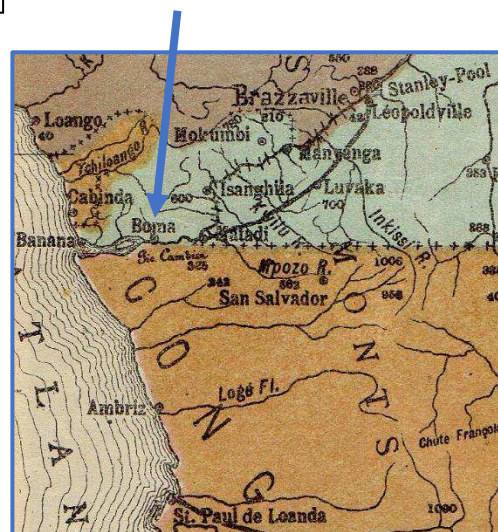


Fig. 1

Les premiers courriers recommandés de cette ville sont difficiles à trouver. La première lettre enregistrée que je pu répertoriée est montrée à la Fig. 1. Cette lettre a été expédiée vers Bruxelles. Elle a été acheminée via Lisbonne et Anvers. Elle fut transportée par le navire « Afrikaan ». Elle a été postée à Boma le 17 juillet et est arrivé à Anvers le 12 août. Elle montre un tarif de lettre recommandée internationale de 1 Fr 50. Le tarif de la lettre était de 1 Fr (2^{ème} échelon de poids de 15 à 30 g.) et les frais de recommandation étaient de 50c. Les étiquettes de recommandations n'étaient pas utilisées à ce moment-là. Une griffe encadrée « Recommandé » était utilisée avec le numéro d'enregistrement ajouté à la main.

Les Congolâtres

I illustrate below a cover to Switzerland, shown in Fig. 2. This was posted at the basic 1 Fr registered letter rate which included the basic 50ct letter rate. These postage rates were in use from 1886 until March 1910. The cover displays 15ct and 40ct Mols definitives inscribed 'ETAT INDEPENDANT DU CONGO'.

J'illustre ci-dessous une enveloppe à destination de la Suisse, illustrée à la Fig. 2. Elle a été affranchie au tarif de base de 1 Fr pour les lettres recommandées, qui comprenait le tarif de base de 50c. pour les lettres. Ces tarifs postaux ont été utilisés de 1886 à mars 1910. L'enveloppe comporte des timbres définitifs de Mols 15c. et 40c. portant l'inscription "ETAT INDEPENDANT DU CONGO".



Fig. 2

This cover departed Boma on 16th January and arrived in Lisbon on 10 February. It was received in St Gallen, Switzerland on 14 February.

Cette lettre est partie de Boma le 16 janvier et est arrivée à Lisbonne le 10 février. Elle a été reçue à St-Gall, en Suisse, le 14 février.

Fig. 3

Fig. 3 shows another cover sent in 1897 this time to Brussels. This was also posted at the 1 Fr registered letter rate. This cover left Boma on 13th February and arrived in Brussels on 17th March.



La figure 3 montre une autre enveloppe envoyée en 1897, cette fois vers Bruxelles. Elle a également été affranchie au tarif de la lettre recommandée à 1 Fr. Cette enveloppe a quitté Boma le 13 février et est arrivée à Bruxelles le 17 mars.



Fig. 4

Fig. 4 shows an unusual picture postcard sent in 1904 by registered mail to Belgium. This was posted at the 65ct rate. The international picture postcard rate at this time was 15ct. This rate was in use between 1902 and 1910. The item was dispatched on 17th October and arrived in Brussels on 7th November. The Belgian state annexed Congo in 1908 and the country was then called Belgian Congo. The current stamps were then overprinted 'CONGO BELGE' in French.

La figure 4 montre une carte postale avec vue inhabituelle envoyée en 1904 par courrier recommandé en Belgique. Elle a été affranchie au tarif de 65c. Le tarif international des cartes postales avec vue était à l'époque de 15c. Ce tarif a été utilisé entre 1902 et 1910. L'objet a été expédié le 17 octobre et est arrivé à Bruxelles le 7 novembre. L'État belge a annexé le Congo en 1908 et le pays s'est alors appelé le Congo belge. Les timbres en cours à cette époque ont alors été surchargés « CONGO BELGE » en français.



Fig 5

Fig. 5 shows a registered cover from the Italian Consulate in Boma addressed to Rome. This was posted at the correct 1 Fr registered letter rate. This cover shows usage of the 1 Fr 'CONGO BELGE' overprint.

La figure 5 montre une lettre recommandée du consulat italien à Boma adressée vers Rome. Celle-ci a été postée au tarif recommandé de 1Fr. Cette lettre montre l'utilisation du 1 Fr avec surcharge locale « CONGO BELGE ».

Fig. 6

The registered cover shown in Fig 6 was sent from Boma to Belgium in January 1910. This was two weeks in transit. This was again posted at the 1 Fr international registered letter rate, including 50ct registration fee. The cover shows combined usage of the CONGO BELGE overprints together with values from the unilingual 'CONGO BELGE' series.



Le pli recommandé illustré à la figure 6 a été envoyé de Boma vers la Belgique en janvier 1910. En transit durant deux semaines. Elle a de nouveau été affranchie au tarif de la lettre recommandée internationale à 1 Fr, y compris les frais de recommandation à 50c. La lettre montre l'utilisation combinée de timbres avec surcharges « CONGO BELGE » avec des valeurs de la série unilingue « CONGO BELGE ».



Fig. 7

Fig 7 shows an internal cover from the town of Luali to Boma posted in May 1911. It is addressed to The American Vice Consul General in Boma. This cover was posted at the 80ct rate using two x 40ct CONGO BELGE overprints. The basic internal letter rate from 1896 until 1921 was 15ct. This included 45ct local letter rate for a letter weighing between 30 and 45g. The registration fee was 25ct, giving a correct postage rate of 70ct. Hence this cover was overpaid by 10ct. Belgian Congo registration labels were introduced in 1912.

La figure 7 montre une lettre en intérieur entre Luali et Boma postée en mai 1911. Elle est adressée au vice-consul général américain à Boma. Cette lettre a été affranchie au tarif de 80c. en utilisant deux 40c. surchargé « CONGO BELGE ». Le tarif de base des lettres internes de 1896 à 1921 était de 15c. Cela comprenait un tarif local de 45c. pour une lettre pesant entre 30 et 45 g. Les frais d'inscription étaient de 25c., ce qui donne un tarif postal correct de 70c. Par conséquent, cette lettre a été sur-affranchie (10c. de trop). Les étiquettes de recommandation du Congo belge ont été introduites en 1912.



Fig. 8

Fig. 8 shows a registered cover from the American Consulate in Boma to the American Consulate in London, posted in 1912. Postage paid was 2 Fr which included the new lower 25ct registration fee introduced in April 1910. Postage was paid with 5 x 40 ct CONGO BELGE overprints. This cover took four weeks in transit. Note the appearance of the Boma registration label.

La figure 8 montre une lettre recommandée du consulat américain à Boma à destination du consulat américain à Londres, postée en 1912. L'affranchissement à payer était de 2 Fr, ce qui comprenait les nouveaux frais de recommandation réduits à 25c. introduits en avril 1910. L'affranchissement a été payé avec 5 x 40c avec surcharges « CONGO BELGE ». Elle a voyagé quatre semaines. Notez l'apparition de l'étiquette de recommandation de Boma.

Fig. 9

The cover illustrated in Fig 9 was posted to Holland in October 1915. This was five weeks in transit. The basic international letter rate was reduced from 50ct to 25ct for mail up to 15g in April 1910. Postage paid on this cover was 1 Fr. The cover weighed 38g. The cover is endorsed '38' in manuscript at the top left. The third weight step was 30 – 45g. This required 75ct postage. The registration fee was 25ct. Four x 25ct bilingual Mols stamps made up the postage. By this date, the original stamp designs had been amended and were now inscribed “Congo Belge” and “Belgisch Congo” – in French and Flemish.



La lettre illustrée à la figure 9 a été envoyée aux Pays-Bas en octobre 1915. Elle a voyagé pendant cinq semaines. Le tarif de base des lettres internationales a été réduit de 50c à 25c pour le courrier jusqu'à 15 g en avril 1910. L'affranchissement payé sur cette enveloppe est de 1Fr. La lettre pesait 38g. Voir la note manuscrite dans le coin supérieur gauche « 38 ». Le troisième échelon de poids était de 30 à 45 g. Cela nécessitait un affranchissement de 75c. Les frais de recommandation étaient de 25c. Quatre timbres Mols bilingues de 25c. constituent l'affranchissement. À cette date, les dessins originaux des timbres avaient été modifiés et portaient désormais les inscriptions « Congo Belge » et « Belgisch Congo » – en français et en flamand.

Fig. 10

The registered cover shown in Fig 10 was posted to Liege in November 1920. New special lower postage rates were introduced for mail to Belgium in April 1920. This cover shows the short lived registered letter rate to Belgium – 40ct. The special letter rate was reduced to 15ct and the registration fee was 25ct. This rate was only in use for eleven months until February 1921. The letter rate to Belgium was increased to 25ct at the beginning of March 1921.



L'enveloppe recommandée illustrée

à la figure 10 a été envoyée vers Liège en novembre 1920. De nouveaux tarifs postaux spéciaux plus bas ont été introduits pour le courrier vers la Belgique en avril 1920. Cette enveloppe montre le tarif des lettres recommandées de courte durée vers la Belgique – 40c. Le tarif spécial des lettres (vers la Belgique) a été réduit à 15c. et les frais de recommandation à 25c. Ce tarif n'a été utilisé que pendant onze mois jusqu'en février 1921. Le tarif des lettres vers la Belgique a été porté à 25c. au début de mars 1921.

Fig. 11



I can record another unusual registered cover sent from the British Consulate in Boma to the British Consulate in Aarhus, Denmark – illustrated in Fig. 11. This was sent at the 1fr registered letter rate in March 1922. The registration fee for international mail had been increased to 50ct in March 1921. This fee was increased again in May 1924 to 75ct. Postage was paid with two x 50ct Mols overprints. This took three weeks in transit. There is an Aarhus arrival datestamp on the reverse of the cover.

Je peux répertorier une autre lettre recommandée inhabituelle envoyée du consulat britannique à Boma vers le consulat britannique à Aarhus, au Danemark - illustré à la figure 11. Elle a été envoyée au tarif de la lettre recommandée de 1Fr. en mars 1922. Les frais de recommandation ont été augmentés à 50c. en mars 1921. Cette taxe a été augmentée à nouveau en mai 1924 et portée à 75c. Les frais de port ont été payés avec deux Mols avec surcharge « 50c. ». Elle a voyagé pendant trois semaines. Il y a une date d'arrivée Aarhus au verso de la lettre.

The registered cover illustrated in Fig. 12 was sent in April 1923 from Boma to Switzerland. The cover shows the correct 1 Fr international letter rate. A variety of surcharged Mols definitives were used to make up the correct postage rate.



Fig. 12

Le pli recommandé illustré à la figure 12 a été envoyé en avril 1923 de Boma vers la Suisse. La lettre montre le tarif pour une lettre international correct à 1Fr. Une variété de timbres Mols avec surcharges définitives ont été utilisés pour établir le tarif postal correct.



Fig 13

Finally, Fig 13 shows another registered cover dated 1923. This cover was addressed to Brussels. It shows the correct 75ct. registered letter rate. The letter rate to Belgium was 25ct between March 1921 and the end of April 1924 when the letter rate was increased to 50ct. Postage was paid

with a combination of Mols definitive surcharges and the new 15c Vloors definitive.

Enfin, la figure 13 montre un autre pli recommandé daté de 1923. Ce pli était adressé vers Bruxelles. Il montre le tarif correct à 75c. pour une lettre recommandée. Le tarif des lettres vers la Belgique était de 25c. entre mars 1921 et fin avril 1924, date à laquelle le tarif des lettres a été porté à 50c. Les frais de port ont été payés avec une combinaison de timbres Mols surchargés et du nouveau 15c. Vloors définitif.